

**Présents** : Mesdames MARCHAL LABAYE, TRELAT, LOMBARD, CHATELAIN, LAIBE, RENAUDOT  
Messieurs Joris HURIOT, GUILLET, Bruno HURIOT, ANDRE, MARLANGEON, PERROSE,

**Absents** : David MANGIN (pouvoir à Agnès LAIBE)  
Karim LHUILLIER (pouvoir à Brice MARLANGEON)  
Gaëtan KANY

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Christine RENAUDOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30.

Il lit l'ordre du jour point par point.

Mme MARCHAL LABAYE arrive à 18 h 35.

### **I/ Approbation du compte-rendu de la séance du 31 janvier 2017**

1 abstention : M. PERROSE s'abstient car il était absent lors de ce conseil municipal.  
Les autres conseillers votent POUR.

### **II/ Constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs suite aux élections municipales complémentaires**

Cette commission est constituée de 6 titulaires et 6 suppléants. M. le Maire rappelle les conditions pour pouvoir être membre de cette commission.

Rôle des membres : intervenir en matière de fiscalité directe, notamment la revalorisation des valeurs locatives.

Joris HURIOT propose une liste de 12 personnes.

**Vote à l'unanimité**

### **III/ Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Mirecourt Dompain**

Joris HURIOT lit le courrier de M. Séjourné concernant ce transfert. Il apparaît que la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain n'a pas les moyens humains et financiers pour assumer cette compétence.

Le Maire propose donc que le conseil municipal se prononce contre le transfert de cette compétence.

**Vote à l'unanimité**

#### **IV/ Forêt communale – Destination des produits des coupes figurant à l'état d'assiette de l'exercice 2017**

Les coupes concernées sont les parcelles 6, 8, 8R, 15, 16 et 18 situées près de Bazoilles et Ménil.

Joris HURIOT propose :

- 3 référents des bois : Gérard Friaïsse, Bruno Huriot et François Maecker
- de répartir les affouages par foyer et de fixer la taxe d'affouage à 40 €

Le Maire précise qu'un règlement en lien avec l'ONF sera réalisé.

#### **Vote à l'unanimité**

#### **V/ Personnel communal : remplacement de Jean-Marc DAY**

Pour embaucher une nouvelle personne, il est nécessaire de supprimer le poste de Jean-Marc Day avec son grade.

#### **Vote à l'unanimité**

Les conseillers questionnent le Maire sur les candidatures reçues. Il explique que 13 candidatures ont été déposées. Mais certaines ne disposent pas de toutes les compétences requises. Certains profils sont intéressants.

#### **VI/ Imputation des dépenses au compte 6232 (fêtes et cérémonies)**

Il s'agit de lister toutes les dépenses concernant les fêtes et cérémonies. Joris HURIOT propose de reprendre la délibération n°8 du 24 mars 2016.

#### **Vote à l'unanimité**

#### **VII/ Comptes administratifs et de gestion de la commune et du budget annexe lotissement de l'exercice 2016**

Le Maire explique les bases du fonctionnement du budget aux nouveaux conseillers municipaux (dépenses et recettes de fonctionnement, dépenses et recettes d'investissement...)

Danielle ARAUJO prend la parole et énumère les dépenses et recettes de fonctionnement concernant **LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT** (les 4 parcelles à vendre sises « chemin sur nos Fontaines »).

#### **LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2016</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
<b>6015</b>	Terrain à aménager	92 938,00	92 937,67
<b>6227</b>	Frais d'actes de contentieux	2 820,00	2 214,56
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>95 758,00</b>	<b>95 152,23</b>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		95 758,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>95 758,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>191 516,00</b>	<b>95 152,33</b>

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RECETTES

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisé en 2016
7015	Vente de terrains aménagés	98 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES		98 000,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>98 000,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section	95 758,00	95 152,33
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>95 758,00</b>	<b>95 152,33</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>193 758,00</b>	<b>95 152,33</b>

Il apparait donc un déficit de 95 152,33 € pour les parcelles du lotissement.

La municipalité ne peut pas vendre ces parcelles puisqu'une procédure judiciaire engagée pour une servitude n'est pas terminée.

Danielle ARAUJO poursuit avec le **BUDGET COMMUNAL**.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES DEPENSES

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisé en 2016
011	Charges à caractère général	286 500,00	215 837,71
012	Charges de personnel	356 200,00	347 973,19
014	Atténuations de produits	127 105,00	127 105,00
65	Autres charges gestion courante	111 050,00	107 238,39
66	Charges financières	20 500,00	18 117,73
67	Charges exceptionnelles	500,00	143,80
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	15 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (dotation aux immobilisations incorporelles et corporelles)	25 973,00	118 907,20
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>942 828,00</b>	<b>935 323,02</b>

Joris HURIOT explique qu'au chapitre 011 charges à caractère général, compte 60612 énergie et électricité, depuis la coupure nocturne, il a été réalisé 6% d'économie sur 3 mois.

Danielle ARAUJO poursuit la lecture en prenant les recettes de la section de fonctionnement.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : LES RECETTES

Chapitre	Libellé	BP 2016	Réalisé en 2016
013	Atténuations de charges (remboursement rémunérations de personnel)	11 000,00	18 344,15
70	Produits des services	42 100,00	53 991,44
73	Impôts et taxes	552 199,00	581 197,45
74	Dotations et participations	105 746,00	320 063,56
75	Autres produits de gestion courante	30 000,00	32 410,33

<b>76</b>	Produits financiers (revenus valeurs mobilière de placement)	0,00	2,03
<b>77</b>	Produits exceptionnels	5 000,00	117 611,94
<b>042</b>	Opérations d'ordre entre section	25 973,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>772 018,00</b>	<b>1 123 620,90</b>

**R002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE DE 2015 : 371 577,64 €**

Danielle ARAUJO présente ensuite la section d'investissement.

### **LA SECTION D'INVESTISSEMENT : LES DEPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2016</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
<b>21</b>	Immobilisations corporelles	53 014,00	14 060,03
<b>23</b>	Immobilisation en cours		
	Opérations d'équipement	447 414,00	217 364,72
<b>16</b>	Remboursement d'emprunts	193 000,00	190 424,87
<b>020</b>	Dépenses imprévues d'investissement	15 000,00	0,00
<b>040</b>	Opérations d'ordre entre section	25 973,00	0,00
<b>041</b>	Opérations patrimoniales	17 285,00	17 284,58
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>751 686,00</b>	<b>439 134,20</b>

### **LA SECTION D'INVESTISSEMENT : LES RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>BP 2016</b>	<b>Réalisé en 2016</b>
<b>13</b>	Subventions d'investissement	108 819,00	193 658,26
<b>10</b>	Dotation Fonds divers Réserves	263 294,00	222 150,38
<b>165</b>	Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00	0,00
<b>040</b>	Opérations d'ordre entre section	25 973,00	118 907,20
<b>041</b>	Opérations patrimoniales	17 285,00	17 284,58
<b>TOTAL DES RECETTES DE D'INVESTISSEMENT CUMULEES DE L'EXERCICE</b>		<b>416 371,00</b>	<b>552 000,42</b>

**R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2015 : 335 300,56 €**

## VUE D'ENSEMBLE DE L'EXERCICE 2016

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	935 323,02	1 123 620,90	188 297,88
	<b>Section d'investissement</b>	439 134,20	552 000,42	112 866,22

<b>REPORT DE L'EXERCICE 2015</b>	<b>Report en Section de fonctionnement</b>			371 577,64
	<b>Report en Section d'investissement</b>			335 300,56

<b>TOTAL (Réalizations + reports)</b>	1 374 457,22	2 382 499,52
---------------------------------------	--------------	--------------

<b>RESTES À REALISER À REPORTER EN 2017</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	0	0
	<b>Section d'investissement</b>	3 000,00	0
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017</b>	3 000,00	

<b>RESULTAT CUMULE DE L'EXERCICE 2016</b>	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>935 323,02</b>	<b>1 495 198,54</b>
	<b>Section d'investissement</b>	<b>442 134,20</b>	<b>887 300,98</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 377 457,22</b>	<b>2 382 499,52</b>

Fonctionnement	188 297,88
Investissement	112 866,22
Résultat	<u>301 164,10</u>
Reports antérieurs	<u>706 878,20</u>
	1 008 042,30
Restes à réaliser	<u>- 3 000,00</u>
	1 005 042,30
Déficit lotissement	<u>- 95 152,23</u>
Résultat	<u>909 890,07</u>
Emprunt à rembourser début avril 2017	<u>- 470 000,00</u>
<b>EXCEDENT NET</b>	<b>439 890,07</b>

Au moment du vote, M. le Maire sort de la salle.

Mme MARCHAL LABAYE, 1<sup>ière</sup> Adjointe, fait procéder au vote des comptes administratifs et de gestion.

## Vote à l'unanimité

### VIII/ Débat d'orientations budgétaires

Le Maire présente le document.

#### Partie 1 – Contexte national

- La croissance française atteint 1,1% pour l'année 2016.
- Le chômage baisse en 2016 pour les jeunes de moins de 25 ans mais aussi pour les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A.
- Le déficit public a baissé sans interruption pendant 5 ans. En effet, de 3,5% en 2015, il s'établit à 3,3% en 2016 pour repasser en 2017 sous le seuil des 3%.
- Lors du PLF (Projet de Loi de Finances) 2017, le gouvernement prévoit les hypothèses suivantes :
  - Croissance : + 1,5%
  - Inflation : + 0,8%
- Selon le PLF 2017, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) va diminuer. En revanche, l'investissement local est renforcé.

#### Partie 2 – La situation financière de la commune – Points de repère

- Entre 2012 et 2016, les dépenses de fonctionnement et notamment les charges de personnel ont augmenté en raison de l'instauration des nouvelles activités périscolaires (NAP), il a fallu recruter des animateurs.
- Les charges financières ont connu une forte croissance en raison des 2 emprunts contractés pour la rénovation de la traverse de bourg ainsi l'encours de la dette passe de 104 437,20 € en 2013 à 1 147 868,95 € en 2015, soit un endettement par habitant de 97,70 € en 2013 à 1 285,41 € en 2015.
- Baisse des ressources fiscales de la commune due à la cession de la Société Parisot en 2015. C'est pourquoi, Mattaincourt a reçu une compensation de l'Etat de 208 000 € en 2016. Nous sommes en attente de cette compensation en 2017.
- Nous constatons un effet ciseaux en 2015 puisque les dépenses réelles de fonctionnement dépassaient les recettes réelles de fonctionnement ce qui a obligé la commune à puiser dans ses réserves.

#### Partie 3 – Les orientations budgétaires pour 2017

- En matière fiscale, nous devons préserver le niveau de nos recettes, c'est la raison pour laquelle les taux d'imposition resteront stables.
- Nous devons donc réaliser des économies et voici quelques pistes :
  - Réalisation d'un diagnostic Orange sur les lignes téléphoniques et les contrats Internet
  - Réalisation d'économie d'énergie des bâtiments publics
  - Baisse du budget de fleurissement
  - Rapprochement avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour un groupement d'achat sur l'électricité sachant que cela existe déjà pour le gaz.
  - Maitrise des charges de gestion courante
- Envisager la cession d'actif(s) non stratégiques de la commune
- Stabilité de l'enveloppe des subventions accordées au monde associatif à 4 000 €.

- Non renouvellement du poste de Marie José PETITCUENOT d'où une économie d'environ 30 000 €
- Au 31 décembre 2017, l'encours de la dette est estimé à 568 992,78 € puisque 2 emprunts se terminent cette année : le prêt relais de 470 000 € clos au 7 avril 2017 et le prêt pour la salle polyvalente clos le 30 juin 2017.
- En revanche, la commune devra réaliser quelques investissements incontournables :
  - Acquisition d'une lame de déneigement
  - Achat de 12 tablettes tactiles : suite à un vol l'an dernier de 10 ordinateurs et 5 caméras, le parc informatique de l'école doit être remplacé. La directrice de l'école souhaite des tablettes tactiles.
  - Changement de la porte donnant accès aux véhicules des ateliers
  - Achat d'un panneau d'affichage extérieur pour l'école
  - Travaux sylvicoles
  - Rénovation de la salle du conseil suite à un dégât des eaux : plafond et isolation et travaux d'économies d'énergie (école, mairie, salle polyvalente : changement d'ampoules, minuterie pour le couloir de l'école...). Les travaux seront réalisés par les employés municipaux pour limiter les frais et valoriser leurs compétences.

Joris HURIOT lève la séance à 20 h 50.